RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

Limoges, le 18/07/2025

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE-VIENNE

PÔLE SANTE ENVIRONNEMENT

Dossier suivi par : A. MORANGE
☎ : 05.55.11.54.21
Courriel : ARS-DD87-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr

Nos réf. : DSEUSS-A-25-07-11555

Direction Départementale des Territoires
Service eau environnement, forêt
Unité eau et milieu aquatique
Le Pastel
22, rue des Pénitents-Blancs
CS 43217
87032 LIMOGES Cedex1

Objet : Demande d'autorisation environnementale pour l'optimisation de la centrale de Charnaillat– Commune d'Eymoutiers

Votre saisine du 10/07/2025

Vous m'avez transmis pour avis le dossier visé en référence relatif à la demande d'autorisation environnementale pour l'optimisation de la centrale hydroélectrique de Charnaillat - EYMOUTIERS (87).

Ce projet est implanté en dehors de tout périmètre de protection de captage utilisé pour la consommation humaine. Il n'appelle par ailleurs pas de remarque spécifique.

C'est pourquoi j'émets un avis favorable au projet tel que présenté dans le dossier.

Le Directeur délégué EST

Direction Santé Environnement et Politiques Une Seule Santé (DSEUSS)

Clément DAIGNAN